



Jeudi 11 février 2021
Communiqué de presse

Saint-Vincent-la-Commanderie

1 500 arbres pour restaurer la biodiversité du Guimand

Sur les berges du Guimand, arbres et arbustes vont favoriser le développement de la biodiversité. Ces plantations sont l'aboutissement d'un vaste programme, démarré en 2013, visant à améliorer l'état général du cours d'eau sur trois communes* et près de 7 kms.

Classé réservoir biologique en amont, le Guimand accueille habituellement une vie aquatique et subaquatique diversifiée, mise à mal par l'affaissement du lit et l'effondrement des berges. Depuis sept ans, l'Agglo œuvre donc pour remettre en état le cours d'eau et ainsi restaurer la biodiversité. Les travaux ont permis de stabiliser le lit de la rivière et de restaurer les berges sur un kilomètre, nécessitant notamment le rachat de 18 000 m² de terrains.

Parmi les sites identifiés, la source du Guimand à Saint-Vincent-la-Commanderie, qui a fait l'objet d'une grande opération pour remonter le fond du ruisseau, restaurer le matelas alluvial, support essentiel pour la vie aquatique, et re-végétaliser les berges.

Des aménagements pour préserver la vie aquatique

Le choix du site, en tête de bassin, est primordial. Arbres et arbustes dissémineront naturellement leurs graines en aval. Les zones ombragées éviteront le réchauffement des eaux tandis que les propriétés filtrantes des plantes en préserveront la qualité. Des conditions idéales pour le développement de la faune et la pérennisation d'espèces emblématiques et menacées comme la truite Fario et l'écrevisse à pieds blanc.

Les plantations ont été réalisées par 10 agents du service Rivières en un temps record. Sept jours seulement, du 3 au 11 février, pour 1 500 arbres, arbustes et boutures. Frêne, aulne, érable, alisier ainsi que des boutures de saule et des arbustes à baies... des espèces indigènes sélectionnées pour leur capacité d'adaptation à leur environnement.

Cette opération marque le point final du programme de remise en état de la partie amont du Guimand. Un investissement de 820 000 € (30 000 € pour l'opération de Saint-Vincent) financé par l'Agence de l'eau (40%), le Département (20%) et la Région (15%). A terme, la partie aval du cours d'eau fera aussi l'objet d'une restauration.

Rappelons que la Gestion des milieux aquatiques et prévention inondations est une compétence de l'Agglo depuis 2018. A ce titre, elle intervient déjà sur 600 kms de cours d'eau, 11 rivières principales et sur certaines zones humides.

* Charpey, Montélier et Saint-Vincent-la-Commanderie

Contact presse

Herveline Réhault | 04 75 63 76 45 | 06 28 83 94 98 | herveline.rehault@valenceromansagglo.fr
valenceromansagglo.fr et suivez nous sur

